

GOVERNANCE, ARTISTES ET ABRÉGÉ DU RAPPORT ANNUEL DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE

Une nouvelle gouvernance

Le 7 février 2020, le gouvernement a adopté la loi sur la réforme des commissions scolaires, laquelle amenait, entre autres, l'abolition des conseils des commissaires. À cette date, le conseil était composé de la présidente Diane Lamarche-Venne, de la vice-présidente Sofia Gagné-Lalonde, des commissaires Marie-Josée Boivin, Sarita Benchimol, Joanne Bonnici, Claude Cuillerier, Christian Desjardins, Maurice Éthier, Abi Koné, Stefana Lamasanu, Luc Landreville, Louise Leroux, Suzanne Marceau et Caroline Varin et des quatre commissaires représentant le comité de parents Raymonde Gomis, Ghislain Laporte, Yan Ouellette et Timothée Tchiofo. Les ex-membres du conseil des commissaires ont agi à titre d'experts-conseils jusqu'au 15 juin 2020.

Les artistes

Le Bureau des communications a de nouveau fait appel aux élèves pour enjoliver le Rapport annuel. Cette année, il a constitué son corpus avec les travaux des élèves de Diane Trémoureux, enseignante à l'école secondaire Mont-Royal. Pendant la pandémie, cette dernière a invité les adolescentes et les adolescents à traduire en images leur confinement. Avec leurs crayons de bois, leurs feutres ou leurs pinceaux, ils ont illustré leurs émotions et leur perception des événements.

Abrégé du Rapport annuel 2019-2020 de la protectrice de l'élève
En vertu de l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Protecteur de l'élève doit déposer annuellement un rapport de ses activités faisant état du nombre et de la nature des plaintes reçues, de la nature des correctifs recommandés ainsi que des suites qui leur ont été données. Pour l'année 2019-2020, 136 demandes ont été adressées à la protectrice de l'élève. De ce nombre, 24 relevaient de son niveau d'intervention.

Sur ces 24 plaintes, 13 ont fait l'objet d'une enquête avec avis écrit remis au directeur général et huit sans avis écrit (six étaient non fondées et deux non recevables), trois n'ont pas fait l'objet d'une enquête (une plainte n'était pas recevable, une a fait l'objet d'un désistement et une a été réglée autrement par le Centre de services scolaire). Le motif le plus souvent invoqué (13) est l'attitude de la direction et/ou de l'équipe-école.

La version complète du Rapport annuel 2019-2020 de la protectrice de l'élève peut être consultée sur <https://bit.ly/32XgJVH>.



ADELINA



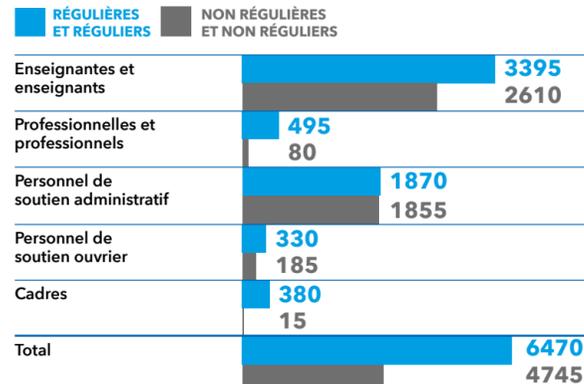
BENISHA



OMAR

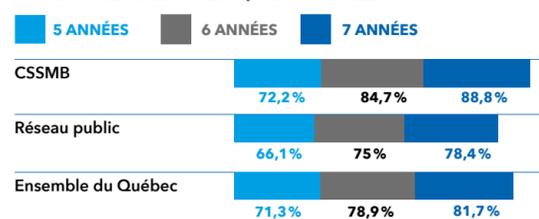
PORTRAIT STATISTIQUE DU CSSMB

RÉPARTITION DES EMPLOYÉES ET DES EMPLOYÉS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

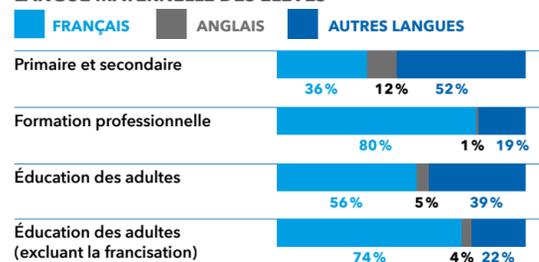


Nombre total d'employées et d'employés (tous statuts et catégories confondus) **11 215**

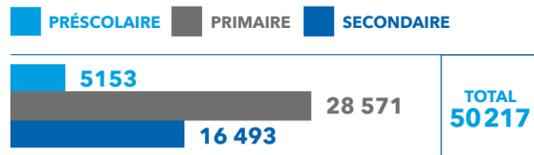
TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION AU SECONDAIRE APRÈS 5, 6 ET 7 ANNÉES



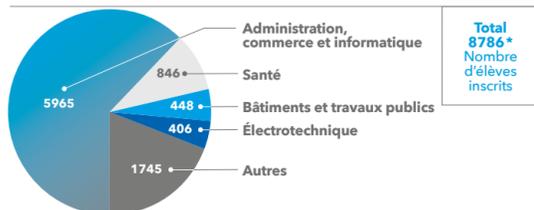
LANGUE MATERNELLE DES ÉLÈVES



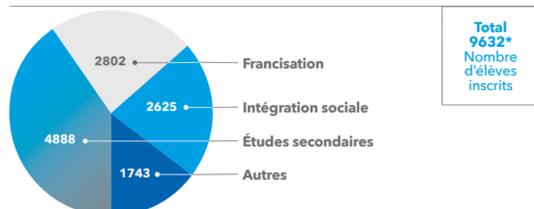
NOMBRE D'ÉLÈVES (SECTEUR JEUNES) AU 30 SEPTEMBRE 2019



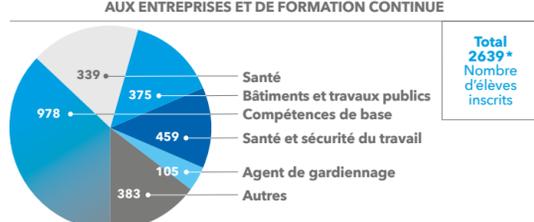
SECTEURS D'ÉTUDES DES ÉLÈVES À LA FORMATION PROFESSIONNELLE



SECTEURS D'ÉTUDES DES ÉLÈVES À L'ÉDUCATION DES ADULTES



SECTEURS D'ÉTUDES DES ÉLÈVES AUX SERVICES AUX ENTREPRISES ET DE FORMATION CONTINUE



* Un élève peut fréquenter, durant la même année scolaire, plusieurs services d'enseignement. Cela explique que la somme du nombre d'élèves par service d'enseignement puisse être plus grande que le nombre total d'élèves à la formation professionnelle ou à l'éducation des adultes.

RAPPORT ANNUEL

2019 - 2020

71 275 élèves
11 215 employées et employés
150 langues maternelles
102 établissements

Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys
Québec

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les années scolaires se suivent et ne se ressemblent pas... mais disons que 2019-2020 est dans une catégorie à part. Cela dit, malgré une fin d'année plus difficile, le CSSMB peut s'enorgueillir des résultats présentés dans ce rapport annuel.

Un taux de diplomation et de qualification exceptionnel

Le CSSMB figurait depuis plusieurs années dans le peloton de tête des centres de services scolaires présentant les meilleurs taux de diplomation et de qualification. Cette année, avec un résultat de 88,8 %, il se positionne au premier rang du réseau. Qui plus est, il est également premier au classement pour les résultats des filles et pour ceux des garçons. Rappelons que notre cible à atteindre d'ici 2023 est de 89 %.

En plus du taux de diplomation et de qualification, le CSSMB s'est donné douze cibles à atteindre d'ici 2023, fin de la période couverte par le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). De ce nombre, huit sont déjà rencontrées et les autres sont en voie de l'être.

La gouvernance réinventée

On en parlait déjà depuis un moment, cette année le gouvernement québécois a déployé un nouveau modèle de gouvernance. Les commissions scolaires ont été abolies et remplacées par des centres de services scolaires et les conseils des commissaires ont fait place à des conseils d'administration, dont les membres sont issus des comités de parents, du personnel et de la communauté.

Une pandémie mondiale

Le vendredi 13 mars, le gouvernement a annoncé que les écoles fermeraient pour deux semaines. À Montréal, les élèves sont plutôt revenus en classe à la fin du mois d'août. C'est dans l'adversité que les gens se révèlent. En quelques jours, le Service des ressources éducatives a déployé *Continuité pédagogique*, une plateforme d'exercices sur toutes les matières, pour tous les niveaux. Simultanément, le Service des ressources informatiques s'est assuré que les employés puissent travailler à distance, le Service des ressources humaines a encadré les gestionnaires qui devaient piloter des équipes en télétravail

et le Service des ressources matérielles a mis en place des mesures sanitaires spéciales dans l'ensemble des bâtiments du CSSMB.

Une fois le choc initial passé, les enseignantes et les enseignants ont commencé à interagir à distance avec leurs élèves pour s'assurer qu'ils maintiennent leurs acquis, puis les équipes-écoles ont rivalisé de créativité pour réinventer les fêtes de fin d'année. Le Centre de formation professionnelle des métiers de la santé a, quant à lui, formé des centaines de préposées et de préposés aux bénéficiaires qui ont eu tôt fait de trouver un emploi dans les centres hospitaliers de soins de longue durée.

Une équipe exceptionnelle

Avant et pendant la pandémie, le CSSMB a poursuivi ses activités alors que les employées et les employés ont continué de développer de très belles initiatives. Pensons à la présentation du premier colloque québécois sur la douane ou à l'arrivée d'enseignantes et d'enseignants recrutés en Europe. Le CSSMB a toujours su sortir des sentiers battus et trouver des solutions originales, c'est ce qui fait notre réputation et j'en suis très fier.

L'année scolaire 2020-2021 s'annonce elle aussi sous le signe de la COVID-19; la sécurité des élèves et du personnel demeurera au cœur de nos préoccupations. Malgré ces conditions exceptionnelles, le CSSMB continue d'avoir le vent en poupe et maintient le cap sur la réussite.

Le directeur général,

CERTH
Dominic Bertrand



DOMINIC BERTRAND
DIRECTEUR GÉNÉRAL

© Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys, 2020. Tous droits réservés. Toute reproduction d'une partie quelconque de ce document par quelque procédé que ce soit est strictement interdite sans l'autorisation écrite du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys.

ISSN 978-2-925018-00-5
Imprimé sur papier 100 % recyclé :
Roland Environ'Print.

ALICIA

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET OBJECTIFS

ORIENTATION 1 | ASSURER UN CONTINUUM DE SERVICES ADAPTÉS AUX BESOINS DES ÉLÈVES

Cohérence des interventions
Les professionnelles et les professionnels du secteur des jeunes et de la formation professionnelle ont complété un plan de travail priorisant les mandats auxquels elles et ils doivent répondre, selon la spécificité de leur milieu et les balises de leur ordre professionnel.

Plan d'intervention

Le plan d'intervention est utilisé pour planifier des actions concertées entre l'élève, ses parents, les intervenantes et les intervenants et la direction. Son élaboration comprend quatre phases : collecte de données, planification, réalisation et révision. Cette année, 21 écoles ont participé à une formation sur le sujet.

Protocole d'accueil pour faciliter l'intégration des élèves immigrants

La transition d'un élève de la classe d'accueil à la classe ordinaire comporte son lot de défis et il est important de bien accompagner les milieux. Des outils pour le personnel enseignant ont été partagés lors de formations. Un protocole s'adressant aux directions a été conçu afin de suivre le parcours des élèves, de l'inscription en accueil jusqu'à la fin de l'année d'intégration en classe ordinaire. Enfin, des conseillères et des conseillers pédagogiques ont développé une vision globale commune pour que toutes les interventions convergent.

Intégration professionnelle

Le Service des ressources humaines a recruté et accueilli une soixantaine d'enseignantes et d'enseignants formés à l'étranger et collaboré au développement de formations universitaires pour le personnel enseignant non légalement qualifié. Par ailleurs, le guide *Faciliter l'intégration socioprofessionnelle du personnel enseignant formé à l'étranger* a été présenté à l'ensemble des cadres d'établissement. Enfin, la Formation générale des adultes a mis sur pied un programme d'insertion professionnelle pour les enseignantes et les enseignants.

Continuum pour la clientèle ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA)

Un projet a été élaboré afin de permettre le déploiement, en 2020-2021, d'une équipe spécialisée et d'une offre de formation dans les différents points de service pour la clientèle ayant un TSA.

ORIENTATION 2 | CONSOLIDER L'EFFET ENSEIGNANT PAR LE SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Enseignement efficace

La planification, la rétroaction, la différenciation, l'évaluation, la gestion de classe, la gestion des comportements et la culture de collaboration sont au cœur des formations offertes et des accompagnements soutenant le développement professionnel des enseignantes et des enseignants. Toutes les interventions pédagogiques du CSSMB sont teintées par l'enseignement efficace. Plus de 400 enseignantes et enseignants, conseillères et conseillers pédagogiques et directions ont suivi cette formation. Elles et ils sont issus du secteur des jeunes, de la formation professionnelle et de la formation générale aux adultes.

Réponse à l'intervention

La réponse à l'intervention utilise une pyramide à trois paliers pour décrire les stratégies et les interventions qui devraient être mises en place pour répondre aux besoins des élèves. Elle repose sur la prémisse que lorsque des pratiques reconnues par la recherche sont offertes à tous les élèves, la majorité (80 %) progressera. Cette année, 86 % des écoles ont travaillé au déploiement d'un modèle de réponse à l'intervention auprès des élèves.

Déploiement de la mise à jour du Cadre de référence en orthopédagogie

L'orthopédagogie a pour objet l'évaluation et l'intervention relatives aux apprenants susceptibles de présenter ou présentant des difficultés d'apprentissage. Cette discipline étant en constante évolution, le CSSMB a mis à jour le *Cadre de référence en orthopédagogie* qui a été déployé dans 59 écoles.

Collaboration avec les parents et les partenaires communautaires

L'immigration d'une famille nécessite de nombreuses interventions. Les solutions efficaces agissent simultanément en classe, dans l'établissement, dans la famille et dans la communauté. Pour ce faire, le CSSMB a compté sur l'appui de 36 intervenantes et intervenants pour soutenir les parents dans leur appropriation du système scolaire et de la société québécoise; elles et ils se sont également assurés que les milieux comprennent les réalités vécues par les élèves et leur famille.

ORIENTATION 3 | ASSURER UN MILIEU DE VIE INCLUSIF ET ACCUEILLANT OUVERT SUR LE MONDE ET L'AVENIR

Formation pluri-pluri dans les services de garde

La planification, la rétroaction, la différenciation (pluri-pluri) donne des pistes pour soutenir les élèves dans l'apprentissage du français, en considérant la langue et la culture d'origine comme des assises du développement des compétences; 57 % des écoles ont offert la formation aux services de garde.

Politique sur la civilité et le harcèlement

Le Service des ressources humaines a rédigé la *Politique visant à promouvoir la civilité et prévenir le harcèlement en milieu de travail*.

Milieux sains et sécuritaires

Le CSSMB a déployé des formations pour assurer la qualité des interventions préventives et éducatives en situation complexe et des interventions adéquates en situation d'urgence ou de crise. Quelque 69 % des établissements ont participé au volet 1 (interventions universelles) d'une formation sur les mesures d'encadrement à l'école.

Code de vie éducatif

Le CSSMB a accompagné les établissements dans la mise en place d'actions préventives visant l'apprentissage du vivre-ensemble et la réduction de la violence au sein des milieux. Une formation universelle pour l'élaboration des codes de vie éducatifs a été suivie par 68,5 % des écoles et des centres.

Formation *Mon service de garde physiquement actif*

Plus de la moitié des services de garde ont participé à la formation *Mon service de garde physiquement actif*.

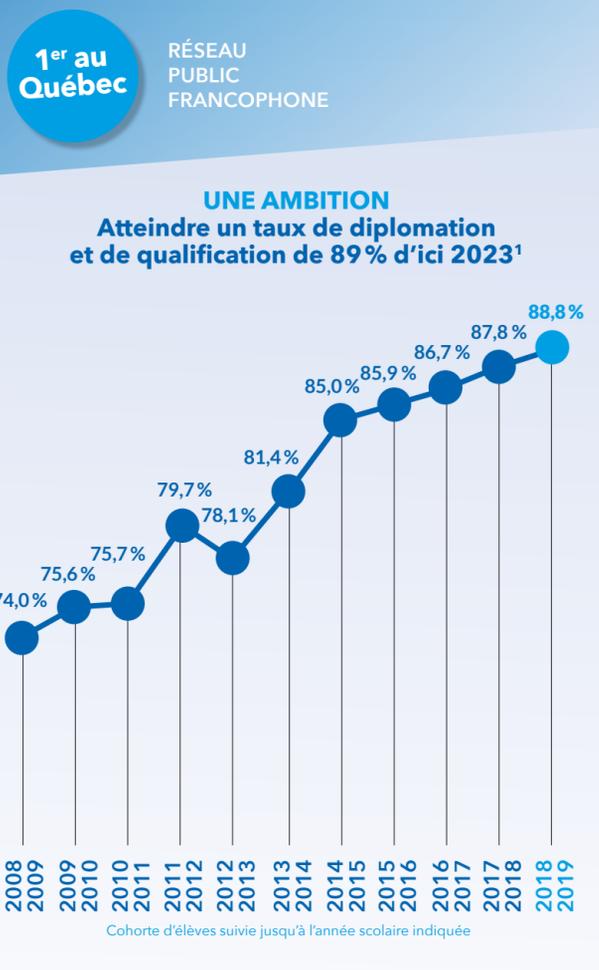
Prévention des toxicomanies

Le guide *Prévention des toxicomanies*, réalisé par le CSSMB, permet de mieux comprendre l'élève, de partager une vision commune des actions préventives à mettre en place, de clarifier les rôles et les responsabilités des différents acteurs et actrices et d'outiller les milieux. Cette année, près de la moitié des écoles secondaires ont bénéficié d'un accompagnement pour mettre en place un protocole et du matériel a été mis à la disposition des centres d'éducation des adultes.

Éducation à la sexualité

Des contenus sur l'éducation à la sexualité ont été déployés. Le Service des ressources éducatives a accompagné plus du quart des écoles et mis en place un Site Internet. Du matériel a par ailleurs été mis à la disposition des centres d'éducation des adultes.

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2023



¹ L'ambition et les cibles visent la proportion des élèves qui, avant l'âge de 20 ans, ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification à la formation générale des jeunes, à la formation générale aux adultes ou à la formation professionnelle, sept ans après leur entrée en première secondaire au CSSMB.

² En raison de la pandémie, il n'y a pas eu d'épreuve ministérielle en juin 2020.

La diplomation et la qualification

Cibles à atteindre au 30 juin 2023

CIBLE 1 | AUGMENTER À 86 % LE TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION DES GARÇONS.¹



CIBLE 2 | AUGMENTER À 68 % LE TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION DES ÉLÈVES AVEC UN PLAN D'INTERVENTION.¹



CIBLE 3 | AUGMENTER À 78 % LE TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION DES ÉLÈVES DE MILIEUX DÉFAVORISÉS.¹



CIBLE 4 | AUGMENTER À 85 % LE TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION DES ÉLÈVES NÉS HORS QUÉBEC.¹



Le cheminement scolaire

CIBLE 5 | AUGMENTER DE 4 % LE TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE CSSMB DE MATHÉMATIQUE DE 4^e ANNÉE DU PRIMAIRE, DANS CHACUNE DES COMPÉTENCES.

	Taux de réussite de juin 2017 (année de référence - élaboration du PEVR)	Taux de réussite de juin 2019
Résoudre une situation-problème	72%	91,6%
Utiliser un raisonnement mathématique	81,1%	89,2%

CIBLE 6 | DIMINUER À 11 % LA PROPORTION D'ENFANTS QUI ENTRENT AU SECONDAIRE À 13 ANS.



OBJECTIF 2023 SURPASSÉ

CIBLE 7 | AUGMENTER À 65 % LE TAUX DE PERSÉVÉANCE DES ÉLÈVES DE LA FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES INSCRITS AU COURS DU 2^e CYCLE DU SECONDAIRE.



CIBLE 8 | AUGMENTER À 78 % LA PROPORTION D'ÉLÈVES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE RÉPONDANT AUX CRITÈRES DE RÉUSSITE POUR L'OBTENTION D'UN DIPLÔME (DEP, AEP, ASP) OU D'UN PROJET DE FORMATION.



La maîtrise de la langue française

CIBLE 9 | MAINTENIR À 85 % OU PLUS LE TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE MINISTÉRIELLE D'ÉCRITURE DE 4^e ANNÉE DU PRIMAIRE.



CIBLE 10 | MAINTENIR À 86 % OU PLUS LE TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE MINISTÉRIELLE DE LECTURE DE 6^e ANNÉE DU PRIMAIRE.



Le milieu de vie

CIBLE 11 | OFFRIR AU MOINS 60 MINUTES D'ACTIVITÉS PHYSIQUES PAR JOUR DANS 100 % DES ÉCOLES PRIMAIRES DU CSSMB.



CIBLE 12 | S'ASSURER QUE 60 % DES BÂTIMENTS DU CSSMB SOIENT DANS UN ÉTAT SATISFAISANT SELON L'INDICE GOUVERNEMENTAL DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES D'ICI 2030.



OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES ALLOCATIONS ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS ET POUR LA DÉTERMINATION DES BESOINS

Visant d'abord et avant tout la réussite de ses élèves, le CSSMB établit les objectifs, principes et critères de répartition des allocations en fonction du niveau optimal de ressources requises, tout en assurant son équilibre budgétaire. Guidé par des valeurs de respect, d'équité, de responsabilité et de courage, le CSSMB respecte également ses principes de gouvernance : la responsabilisation, la décentralisation, la proximité et la confiance. Le conseil d'administration établit ce partage lors de l'adoption du budget. Les ressources sont réparties selon les objectifs, principes et critères énumérés ci-dessous.

Objectifs :

- Accorder aux établissements la plus grande latitude possible au regard des choix budgétaires qu'ils exercent dans le cadre de leur mission éducative, leurs mandats et leurs responsabilités.
- Établir, à priori, les principes et les critères de répartition des ressources dans un souci d'équité entre les établissements.
- Mettre à la disposition des services et des comités les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Principes :

- Appliquer les principes en conformité avec les orientations adoptées par le conseil d'administration, dans le respect des lois, règlements, conventions collectives, politiques et procédures.
- Tenir compte des besoins exprimés par les établissements, des inégalités sociales et économiques, de la convention de partenariat entre le Centre de services scolaire et les ministères concernés et des conventions de gestion et de réussite éducative conclues avec les établissements.

- Considérer le volume d'activités financées par le ministère de l'Éducation, les autres organisations gouvernementales, les entreprises privées et les individus.
- Respecter ce qui est requis pour assurer le bon fonctionnement du Centre de services scolaire et pour gérer les activités qui incombent à sa gestion.

Critères :

Dans les établissements, les règles budgétaires comprennent un mode de financement pour : les enseignantes et les enseignants, le personnel autre qu'enseignant, les dépenses de fonctionnement, le mobilier, l'appareillage, l'outillage, les ajustements récurrents et non récurrents et les conseils d'établissement. Dans les écoles primaires et secondaires s'ajoutent des mesures tenant compte de spécificités significatives. Enfin, pour les services, les règles budgétaires comprennent un mode de financement pour les responsabilités propres à chacun d'entre eux. Les budgets excédentaires des services sont habituellement remis au Centre de services scolaire.

RÉSUMÉ DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

État de la situation financière

ACTIFS FINANCIERS	\$
Encaisse	-
Subvention de fonctionnement à recevoir	56 123 558
Subvention à recevoir - Financement	120 687 212
Débiteurs	7 255 568
Stocks destinés à la revente	225 506
Placements à long terme	10 000

TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS 184 301 844

PASSIFS	\$
Découvert bancaire	2 230 934
Dû au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM)	174 284 304
Emprunts temporaires au CGTSIM	7 260 136
Créditeurs et frais courus à payer	87 135 315
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	5 989 017
Revenus perçus d'avance	7 647 369
Provisions pour avantages sociaux futurs	28 937 807
Quote-part du Centre dans la dette à long terme à la charge du CGTSIM	615 850 030
Passif au titre des sites contaminés	16 332 754
Autres passifs	5 934 007

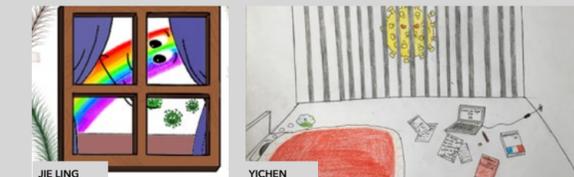
TOTAL DES PASSIFS 951 601 673

DETTE NETTE (767 299 829)

ACTIFS NON FINANCIERS	\$
Immobilisations corporelles	774 975 770
Stocks de fournitures	2 689 529
Frais payés d'avance	4 988 573

TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS 782 653 872

SURPLUS ACCUMULÉS 15 354 043



État des résultats et continuité du surplus accumulé

REVENUS	\$
Subventions de fonctionnement du MÉQ	485 797 015
Autres subventions et contributions	900 723
Taxe scolaire	131 624 426
Droits de scolarité et frais de scolarisation	7 189 111
Ventes de biens et services	34 225 619
Revenus divers	5 920 156
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	240 399

TOTAL DES REVENUS 665 897 449

DÉPENSES	\$
Activités d'enseignement et de formation	351 130 614
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	154 227 649
Services d'appoint	50 928 910
Activités administratives	27 943 019
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	75 138 941
Activités connexes	16 100 462
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	552 287
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-

TOTAL DES DÉPENSES 676 021 882

EXCÉDENT DE L'EXERCICE * (10 124 433)

* Les états financiers 2019-2020 ont été soumis au Conseil d'administration du CSSMB, le 10 novembre 2020.

SURPLUS ACCUMULÉS AU DÉBUT 25 478 476

SURPLUS ACCUMULÉS À LA FIN 15 354 043

